



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
 DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ

<p>Direction générale de l'alimentation</p> <p>Sous-direction de la Réglementation, de la Recherche et de la Coordination des Contrôles Bureau de la Qualité et de la Coordination des Contrôles</p> <p>Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15</p> <p>Dossier suivi par : G. Drouet / L. Benedetti Tel : 01 49 55 58 86 / 01 49 55 49 67 Référence interne : BQCC_GD/LB_050074</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGAL/SDRRCC/N2005-8115</p> <p>Date: 20 avril 2005</p> <p>Classement : OTA841</p>
--	---

Date de mise en application : immédiate

Modifie et prolonge : Note de Service DGAL/SDRRCC / N2004- 8062 du 20 février 2004

Nombre d'annexes : 2

Degré et période de confidentialité : Services DGAL - illimitée

Objet : Identification des besoins en indicateurs d'activité dans les services vétérinaires

Mots-clefs : indicateurs d'activité, indicateurs clés, SIGAL, programme de référence

Résumé :

La gestion des indicateurs d'activité (actuellement les indicateurs clés) nécessite une profonde réorganisation afin de prendre en considération :

- les exigences du règlement «contrôles officiels», de l'assurance qualité, de la mise en oeuvre d'EUROSTAT,
- la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), qui impose la définition d'indicateurs de mesure de la performance pour 2006,
- la mise en place de SIGAL qui offre l'opportunité de collecter et de gérer des données de façon uniforme et rapide.

L'objet de la présente note de service est de lancer une enquête auprès des services de contrôle afin qu'ils identifient eux-mêmes les indicateurs dont ils ont réellement besoin sur le plan local pour le pilotage de leurs activités, pour en rendre compte, et pour communiquer. Une enquête similaire sera diligentée auprès des bureaux de la DGAL afin d'établir les indicateurs utiles pour rendre compte de l'activité de la DGAL sur le plan national ou communautaire et pour communiquer (rapport annuel d'activité). Ces indicateurs pourront alors être calculés à partir de SIGAL.

DESTINATAIRES	
<p>Pour exécution :</p> <p>- DDSV-R / DSV - DOM</p> <p>- Directeurs départementaux des services vétérinaires</p>	<p>Pour information :</p> <p>- D.R.A.F</p> <p>- I.G.V.I.R., B.N.E.V.P., C.G.V.</p> <p>- Préfets</p>

I. Rappels Relatifs aux Indicateurs Clés

Créé en 1997, puis déployé en 2001 en concertation avec les services déconcentrés et les bureaux de la DGAL, le dispositif « Indicateurs Clés » a été volontairement limité à une centaine d'indicateurs, afin de ne pas surcharger les services déconcentrés. Le principal objectif visé était la communication de données chiffrées sur la pression de contrôle pour répondre à des demandes locales ou nationales et des exigences communautaires. Comparée à d'autres administrations, la DGAL accusait un retard certain en matière de valorisation de ses contrôles. Au niveau des services déconcentrés, le travail de collecte auprès des différents services, est fastidieux et ingrat. Cela se traduit parfois par un manque de rigueur dans la saisie des données.

Au niveau de la DGAL, le bureau de la qualité et de la coordination des contrôles dans la gestion de ces indicateurs d'activités effectue de fait un très gros travail de collecte, de validation et de mise à jour des définitions des indicateurs. Ce travail se traduit par l'émission d'une note de service annuelle et par la parution de bilans intermédiaires et annuels. La globalisation excessive des activités et la lisibilité parfois difficile des définitions des indicateurs nuisent à leur pertinence.

II. Le Contexte de la Réforme

- A l'horizon du 01/01/2006, les services de la DGAL devront se conformer aux dispositions du règlement **882/2004 « contrôles officiels »** du 29/04/2004 qui impose aux autorités compétentes de rendre compte de leurs activités de contrôle et de formaliser des bilans de réalisation des plans nationaux de contrôles pluriannuels.
- Par ailleurs, **les démarches qualité** conduites en services déconcentrés, et qui devront aboutir en 2008 à l'accréditation des services de la DGAL, nécessitent une formalisation précise de la programmation des contrôles, des méthodes et des rapports d'inspection utilisés et surtout de l'évaluation du travail effectué. Cette rigueur et ce formalisme nécessitent que ces données puissent être informatisées et donc intégrées dans SIGAL.
- La réflexion en cours **au sein d'EUROSTAT** pour la mise en place de statistiques communautaires sur la sécurité alimentaire devra également être prise en compte pour que les éléments qui seront transmis à la commission soient aussi intégrés dans SIGAL et considérés comme des indicateurs d'activité.
- D'autres indicateurs d'activité à identifier correspondent aux besoins :
 - de **veille** stratégique notamment, pour adapter les modalités de surveillance et de gestion des risques sanitaires,
 - de **reporting** « classique » , pour rendre compte de l'activité de nos services tant au niveau local (rapports aux préfets) que national (rapports annuels d'activités).

Enfin, ce projet est complémentaire avec les travaux conduits dans le cadre du volet performance de la LOLF (objectifs et indicateurs PAP et BOP) et du dispositif de contrôle de gestion qui doit l'accompagner. Les complémentarités se retrouvent dans la construction des indicateurs LOLF et/ou du contrôle de gestion qui résultent pour la majorité d'entre eux de données élémentaires correspondant à des indicateurs de contexte, d'activité ou de moyen.

Un groupe de travail comprenant des représentants de l'administration centrale et une dizaine de DDSV est mobilisé pour identifier les objectifs et les indicateurs liés au pilotage de la performance dans le cadre de la LOLF et du contrôle de gestion. Ces travaux s'échelonnent selon le planning suivant :

- identification des objectifs et indicateurs de la LOLF (PAP et BOP) et dialogue de gestion (administration centrale /DDSV) jusqu'au 01/08/2005.
- identification des objectifs et indicateurs communs à piloter, à l'initiative des DDSV, en contrôle de gestion : deuxième semestre 2005 et premier semestre 2006.

Les actions conduites dans le cadre de la présente note de service pourront donc alimenter les travaux de ce groupe et réciproquement. Les DDSV-R, notamment ceux représentés dans le groupe de travail, assureront un élément important d'articulation entre les deux démarches en particulier pour expliquer les finalités et la complémentarité de celles-ci.

Tous ces indicateurs résultent de la détermination d'objectifs nationaux et locaux et s'inscrivent dans le cadre d'un pilotage stratégique et opérationnel des services de la DGAL. Ces objectifs peuvent être politiques, financiers, techniques ou induits par l'assurance qualité.

III. Objectifs

Les objectifs majeurs du projet «réforme des Indicateurs» et de cette enquête diligentée à l'échelon régional sont :

- l'identification par les services déconcentrés eux-mêmes de leurs besoins en indicateurs d'activité,
- leur intégration aux programmes de référence SIGAL afin d'organiser la collecte,
- et concernant le projet de réforme d'indicateurs, l'identification des besoins complémentaires des bureaux sectoriels, de la MCI et du SCEES pour les besoins européens.

L'investissement sera largement rentabilisé à terme par la simplification du travail de recueil des données (actuellement généré pour chaque rapport, bilan ou enquête) et le redéploiement des moyens humains.

IV. Stratégie

Le BQCC coordonne le projet entre les services déconcentrés et les bureaux de la DGAL ; il est relayé au niveau régional par les trinômes : CRAQ, COSIR, et attachés MODERFIE. L'angle « d'approche » est le découpage par lot des activités, au sein des groupes de travail «SIGAL».

Trois types de grilles seront utilisées pour lister les indicateurs :

1. grille 1 = «lot région» programme de référence SIGAL
2. grille 2 = domaines éventuels non encore couverts par SIGAL
3. grille 3 = «lot DGAL» programme de référence SIGAL

Six axes stratégiques sont retenus:

- **légitimer** les indicateurs en les faisant choisir par les utilisateurs eux-mêmes en services déconcentrés,
- garantir leur **pertinence** en partant de l'angle opérationnel de SIGAL (groupes de travail désignés, par lot) : un indicateur doit résulter des enregistrements faits dans SIGAL,
- **rationaliser** le travail de réflexion en soumettant aux groupes «Indicateurs» des grilles pré remplies par les groupes de travail «programme de référence SIGAL» (SPR) conformément à l'ordre de service de la MSI,
- **optimiser** les enquêtes et le travail de remontées des informations en privilégiant le niveau régional et en utilisant la capacité de travail en réseau des DDSV-R,
- assurer la **représentativité** des indicateurs en faisant valider chaque liste d'indicateurs, issue d'un «lot SIGAL», par l'ensemble des régions,
- veiller à l'**exhaustivité** des indicateurs en élargissant la réflexion aux domaines non encore couverts par des lots actuels de SIGAL (grille 2) ,
- faire valider les listes définitives par la MSI afin que les données soient réellement **disponibles**.

V. Méthodologie

Afin d'optimiser cette réflexion et en assurer la pertinence, les groupes de travail sur les «programmes de référence SIGAL» (25 lots identifiés) sont invités à proposer les premières séries d'indicateurs ; cette formalisation s'inscrit dans le prolongement de la mission qui leur a été confiée par la Mission des systèmes d'Information.

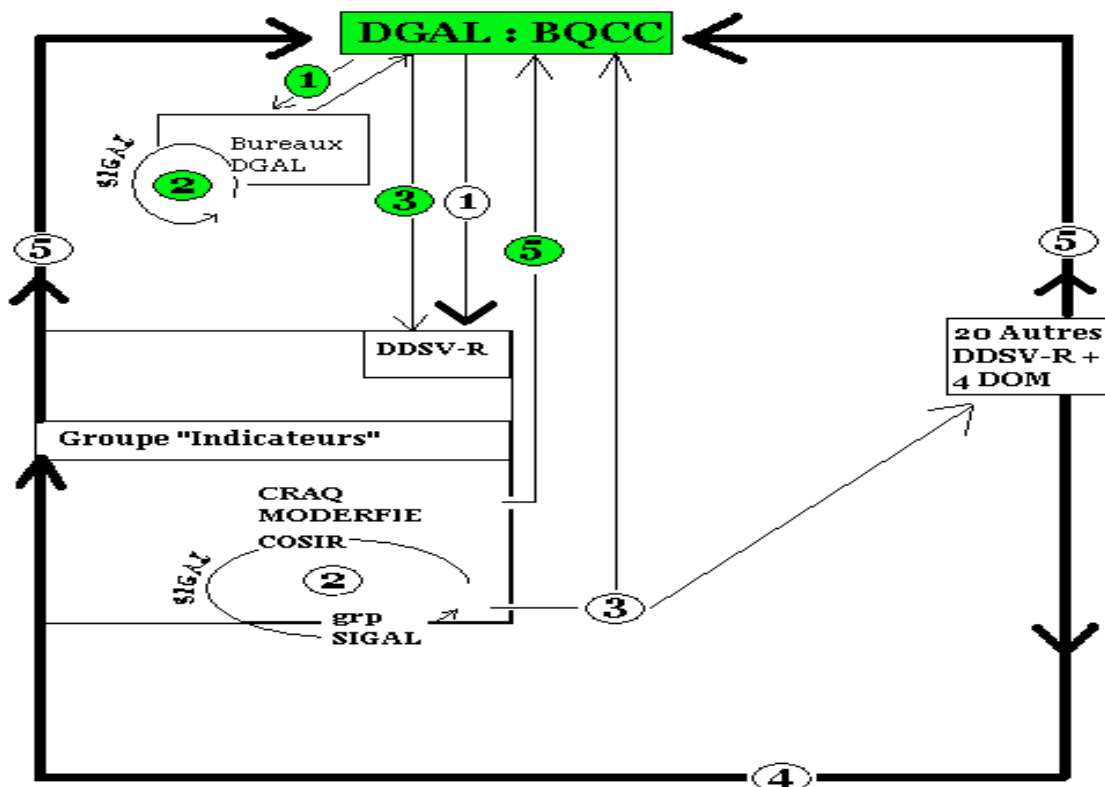
La seconde étape est la validation par l'ensemble des autres régions. Cette opération repose sur une triple compétence composée du COSIR, de l'attaché MODERFI et du CRAQ qui constituent dans chaque région le groupe « indicateurs». Au total, 21 DDSVR + 4 DSV - (DOM) constituent donc 25 groupes «Indicateurs».

Le DDSV-R nommera à ce titre un chef de projet et coordonnera, au sein du collège des DDSV de la région, la réflexion relative aux indicateurs d'activité pertinents et la validation de ce travail afin de transmettre à la DGAL un «cahier des charges des indicateurs» de la région. J'appelle votre attention sur l'importance du respect de la règle suivante: «l'indicateur doit être nécessaire et suffisant» de façon à ne

pas les multiplier. Les indicateurs devront être clairement identifiés afin que des requêtes spécifiques permettent de les extraire.

Sur les 25 «lots SIGAL» identifiés, 5 sont affectés à des groupes de travail basés à la DGAL «lot DGAL» et 20 sont affectés à des groupes de travail basés en région « lots Régions ». Le BQCC demande à chaque «groupe SIGAL» de définir la liste des indicateurs nécessaires au pilotage des activités concernées par son programme (grilles 1 et 3).

Circuits de rédaction et validation de l'ensemble des listes



① et ② Pour les lots DGAL, le BQCC demande à chaque responsable de groupe de formaliser sa liste. Les 5 listes sont à retourner au BQCC **pour le 31 mai**.

① En DDSV-R, la demande est adressée au groupe «Indicateurs», composé du trinôme CRAQ, MODERFIE et COSIR, qui doit remplir:
 - la grille 1 (modèle en annexe 1) par programme de référence SIGAL
 - la grille 2 pour les domaines éventuels non encore couverts par SIGAL (modèle en annexe 2)

② Ce groupe «Indicateurs» délègue au groupe SIGAL la composition de la grille 1 correspondant à son «lot région».

③ Le BQCC envoie début juin au groupe «Indicateurs» de chaque DDSV-R les grilles 3 correspondant aux cinq «lots DGAL», présélectionnés par les groupes SIGAL de la DGAL.

③ Chaque groupe «Indicateurs» de chaque région responsable d'un lot, transmet sa grille 1 aux 20 + 4 autres groupes «Indicateurs» ainsi qu'au BQCC.

④ Les groupes «Indicateurs» des autres régions lui envoient à leur tour leurs propres grilles 1 («lot région» programme de référence SIGAL) pour validation.

⑤ Enfin, chaque groupe «Indicateurs» de chaque région transmet les cinq grilles 3 complétées et validées plus la grille 2 au BQCC.

⑤ Chaque groupe «Indicateurs» de chaque région renvoie l'ensemble des 20 grilles complétées et validés au BQCC.

VI. Modalités pratiques

1. Le DDSV-R désigne parmi le trinôme COSIR, attaché MODERFIE et CRAQ un chef de projet «Indicateurs». Il installe avec lui le projet au sein des DDSV de la région. En complément de cette instruction, le BQCC adresse à chaque DDSV-R par voie électronique des tableaux Excel à remplir.
2. Dans la grille 1 (en annexe 1) il est demandé de sélectionner les indicateurs issus du programme SIGAL attribué à votre région qu'il vous paraît important de suivre.
3. Dans la grille 2 (en annexe 2) seront indiqués ceux qui vous paraissent nécessaires mais qui ne seraient pas encore inclus dans les 25 lots actuels de SIGAL. Par exemple, pour les Ordres des Service ponctuels comme les notes de service OAV, il faudrait intégrer des indicateurs dans des grilles spécifiques de façon à ne pas devoir en tenir la comptabilité à part sur Excel.

Les grilles 1 et 2 parviennent donc vierges, sans catégories prédéfinies, mais il peut s'agir aussi bien d'indicateurs relevant des observations réalisées lors des inspections que d'indicateurs relatifs aux suites qui leur sont données. Il faut également considérer l'inspection au sens large : c'est à dire physique ou documentaire. Les régions n'ayant pas la charge d'un programme de référence ne reçoivent que la grille 2.

4. Une troisième série de grilles Excel, les «grilles 3» qui concernent les cinq programmes SIGAL de la DGAL, sera envoyée à tous les groupes Indicateurs, pré-remplies par les bureaux de la DGAL. Vous pourrez y ajouter des indicateurs ou commenter ceux qui auront été sélectionnés par les bureaux sectoriels.

L'enquête auprès des DDSV-R prend effet dès la parution de la présente Note de Service. Le **31 mai 2005**, la DGAL fera parvenir à toutes les DDSV-R les **cinq grilles 3 complétées** pour qu'elles soient validées.

5. **Toutes les enquêtes complétées et validées doivent être retournées au BQCC par les DDSV-R le 15 juillet au plus tard.**

Pour toute question ou information complémentaire, les contacts DGAL sont :

- Ghislaine DROUET 01.49.55.58.86 ou par messagerie ghislaine.DROUET@agriculture.gouv.fr
- Laurent BENEDETTI 01.49.55.49.67 ou par messagerie laurent.BENEDETTI@agriculutre.gouv.fr (jusqu'au 31 Mai).

Vous voudrez bien me tenir informée des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de ces instructions.

La Directrice générale de l'alimentation

Sophie VILLERS

ANNEXE 1

Grille 1

besoins en indicateurs d'activités de la DDSV-R		commentaire
N° prgm référence SIGAL concerné <input type="checkbox"/>		

ANNEXE 2

Grille 2

besoins en indicateurs d'activités de la DDSV-R		commentaire
domaines non encore couverts par SIGAL		